

LE SPECTATEUR

ORGANE JUDICIAIRE DES COMTES DE WRIGHT, LABELLE ET PONTIAC.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SPECTATEUR", (Incorporée) PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR.

LES TEMPS ÉPIQUES.



M. Moffet, d'Ottawa, mieux connu parmi nos concitoyens sous le sobriquet de "La Foudre", est arrivé dans notre ville avec une monture appelée INTERLOPE-SALE. Il ne vient pas ici pour faire de l'esprit, mais simplement des "bedides avaires", assisté de son Pit-Ass armé d'une seringue, et des autres Moffet.

"... s'en va t'en guerre, ne sait quand reviendra!"

NOTRE RACE ÉVOLUE

Dans son numéro du 19 du courant, notre confrère *Le Temps*, d'Ottawa, publie un article intitulé "NOTRE RACE DANS L'INERTIE", et signé L'ANCIEN, où le ronchonnement sinueux perce à chaque ligne, sans préjudice de maints coups de griffes à l'adresse des Canadiens-français, que l'on bâfoie sous prétexte de les défendre, sous les apparences d'un sincère intérêt.

Nous n'entendons pas fatiguer nos lecteurs en reproduisant copieusement le rebâchage de l'Ancien, cependant, comme il dépasse la mesure et prend des airs inspirés pour nous dire des choses aussi outrées qu'injustes, nous allons dans le dos du grand homme d'Etat qu'est Sir Wilfrid Laurier, dont les plus éminents de ses collègues ont apprécié la valeur et le tact au moment de crises difficiles et de portée internationale.

Et notre vieillard à l'esprit morose, à la vue courte et à l'oreille dure, sans doute, puisqu'il ne voit ni n'entend ce qui se fait ou se dit autour de lui, sinon il ne radoterait pas de la sorte, notre vieillard répond ceci :

cause, de signaler le moindre remède aux maux qu'il dépeint dans ses jérémiades.

Donc, l'Ancien se plaint de la défectuosité de notre enseignement primaire, dit que les études secondaires sont inconnues chez les Canadiens-français, et que l'enseignement supérieur n'y produit que quelques rares hommes de talent, au vernis plus ou moins brillant, surtout en politique.

On devine, à lire cette phrase de l'Ancien :

" Il n'y a malheureusement que dans la politique où les Canadiens-français aient quelque éclat, mais tout ce qui brille n'est pas or, dit le proverbe. Chez nous, c'est plutôt du clinquant. On devine, disons-nous, le désir de porter un bon coup de couteau dans le dos du grand homme d'Etat qu'est Sir Wilfrid Laurier, dont les plus éminents de ses collègues ont apprécié la valeur et le tact au moment de crises difficiles et de portée internationale.

Et notre vieillard à l'esprit morose, à la vue courte et à l'oreille dure, sans doute, puisqu'il ne voit ni n'entend ce qui se fait ou se dit autour de lui, sinon il ne radoterait pas de la sorte, notre vieillard répond ceci :

" Nous nous sommes laissés distancer dans les affaires, dans la finance, dans l'industrie, dans l'agriculture, en un mot dans le domaine des choses pratiques."

Et plus loin :
" Le résultat de notre système d'enseignement a été de tenir les classes ouvrières et les classes moyennes dans une infériorité lamentable."

" On peut rénover et régéné-

rer sans détruire le pays. N'est-ce pas que c'est gentil ?

Eh bien ! n'en déplaise à l'Ancien, s'il s'imagine avoir inventé ce dernier concept, c'est précisément ce que font nos gouvernants, depuis qu'à Québec existe un gouvernement provincial éclairé et progressiste, depuis qu'à Ottawa Sir Wilfrid Laurier tient le gouvernail du Dominion.

M. L'Ancien reproche à notre race une certaine lenteur, un manque d'esprit pratique, une place de second plan dans les affaires du pays, n'exagère-t-il pas ? En admettant la véracité de cette assertion gratuite, y aurait-il lieu d'en être surpris, de désespérer ? Nous ne le croyons pas. En tout cas c'est le genre de débinage que fait le *Temps*, qui nuit aux nôtres. Nos concitoyens d'une autre langue prennent ces balivernes au pied de la lettre, s'en inspirent avec d'autant plus de facilité qu'ils détiennent les forces économiques de la Nation, et, à chaque occasion, nous traitent en êtres inférieurs, telles des quantités négligeables qui affichent elles-mêmes leur faiblesse...

Pour l'édification du *Temps* nous ajouterons que, sans nous gouverner, nous n'avois pas lieu de trop maugréer si, procédant logiquement, nous mesurons le chemin parcouru dès l'origine de notre évolution ethnique qui se poursuit.

Car, il ne faut pas oublier qu'au début nous fûmes isolés, ostracisés, et que par la suite on tenta l'impossible pour noyer notre race sous les flots d'une immigration hostile à tout ce qui nous tenait à cœur. Car, ayant débuté pauvres,

nous avons accompli des prodiges, si l'on tient compte des centaines de millions importés d'Angleterre pour exploiter ce pays.

Car, longtemps privés des avantages d'un enseignement méthodique et éclairé, nous avons maintenant des Universités de premier ordre, des écoles polytechniques, commerciales, techniques, des cours secondaires excellents et des écoles primaires nombreuses et fort satisfaisantes.

Sous ce dernier rapport, qui chagrine spécialement l'Ancien, et afin de prouver qu'il est à côté de son sujet, nous citerons simplement l'extrait suivant du dernier et récent rapport du Surintendant de l'Instruction Publique de cette province, l'hon. L. P. La-Brière :

" Le nombre des enfants qui vont à l'école a augmenté, l'an passé, dans une proportion très satisfaisante. Il s'élève à 387,393, soit une augmentation de 13,794 sur 1907-08, ce qui est le plus grand accroissement qui se soit encore produit dans une seule année.

" Le nombre de nos écoles, les universités et les maisons d'éducation secondaires comprises, est de 6,651.

" La présence moyenne des enfants à la classe a été 77.85 pour cent contre 76.67 l'année précédente. Elle est donc en général bien satisfaisante. Il convient de signaler particulièrement à cette égard certaines régions. Ainsi, dans le district d'inspection des Trois-Rivières, l'Inspecteur a constaté une présence moyenne de 77.45 pour cent dans les écoles sous contrôle et de 92 pour cent dans les écoles indépendantes. Dans le district de Nicolet, elle a été de 79 1/2 pour cent; dans Arthabaska de 72 pour cent dans les écoles des commissaires, et de 91 pour cent dans les écoles indépendantes. Dans la région de Bellechasse, de 75 1/2 et de 90 pour cent dans les écoles de même degré; de 75 et de 95 pour cent dans les écoles de district de M. L.-P. Goulet; de 82 et de 96 pour cent dans la région de Vaudreuil; de 78 pour cent dans celle de Drummond et de Bagot, et de 89 pour cent dans la circonscription de Waterloo et Roxton-Falls.

" L'influence des écoles normales nouvellement fondées commence déjà à rayonner autour d'elles. Elle se manifeste avec d'autant plus de rapidité que les parents saisissant mieux le but et l'importance de ces écoles de pédagogie, consentiront plus volontiers à y laisser leurs enfants suivre les cours pendant au moins deux ans.

" Il serait satisfaisant de savoir que toutes les maisons d'éducation dans lesquelles on prépare les jeunes filles au brevet de capacité fussent également désireuses de diriger plutôt vers les écoles normales que vers le Bureau central des Examineurs, les élèves qui se destinent à l'enseignement.

" La décision du Comité ca-

tholique du Conseil de l'Instruction publique de fixer à 17 ans au lieu de 16 ans l'âge requis pour l'obtention du diplôme d'institutrice aura, je l'espère, l'heureux effet de prolonger, dans plusieurs cas, le séjour des élèves-maitresses aux écoles normales.

" Il se construit en plusieurs endroits dans les campagnes et surtout dans les villes de spacieuses maisons d'écoles. Là où les commissaires sont amis du progrès et ont pour les seconds des secrétaires-trésoriers à l'esprit ouvert et au développement intelligent, il y a lieu de se féliciter des améliorations qui se réalisent.

" Dans les municipalités rurales, on comprend de mieux en mieux l'avantage de posséder des maisons d'écoles hygiéniques et bien construites. En 1908-09, il a été fourni ou approuvé 234 plans de maisons d'écoles.

" Durant l'année 1907-08, le montant dépensé pour les constructions scolaires s'est élevé à \$688,407.00.

" Les emprunts contractés par les commissions scolaires sur la recommandation du surintendant de l'Instruction publique représentant le chiffre de \$816,512.00.

" Ces trois derniers items donnent pour les cinq dernières années 1231 plans fournis ou approuvés, \$2,367,173.00 pour construction d'écoles, et \$2,675,293.00 pour emprunts faits par les corporations scolaires.

" Le salaire alloué aux maitresses d'école tend à s'élever et l'éducation du peuple se fait peu à peu sous ce rapport."

Il n'en faut certes pas d'avantage pour démontrer que l'oracle du *Temps*, est comme l'on dit vulgairement " dans les patates".

Mais au fait c'est peut-être ce qu'il aime ce brave journal, car il vous revient que certains animaux, lorsque dans les patates, vous revirent un champ le temps de le dire, et mangeant un peu partout, en famille.

Hélas, il ne sont pas seuls à avoir un appétit et une malpropreté spéciales.

A L'OUVRAGE AU BOUT DE 3 SEMAINES

\$4.00 de Remède du Père Morriscy "No 7" l'a guéri du Rhumatisme Inflammatoire.

Mme. Agnes Edgar, de Grand Falls, N.B., souffrit beaucoup de Rhumatisme inflammatoire. Tous ceux qui ont déjà souffert de cette maladie douloureuse, comprendront ses souffrances—et sa joie d'avoir été guérie par le "No 7" du Père Morriscy. Elle dit :

" Je pris la prescription du Père Morriscy contre le Rhumatisme Inflammatoire. J'en avais beaucoup souffert, mais trois semaines après avoir commencé à faire usage de la prescription du Père Morriscy, je pus reprendre mon ouvrage, et après en avoir pris pour quatre dollars, j'étais bien portante. Je la recommande fortement à tous ceux qui souffrent de rhumatisme."

Le rhumatisme est dû au mauvais état des reins. L'acide urique empoisonné, qu'ils devraient éliminer, reste dans le sang, s'accumule dans les articulations et les muscles, et cause des souffrances atroces. Le "No 7" du Père Morriscy remet les reins en bon état, chasse l'acide urique du sang et de tout l'organisme, et guérit le rhumatisme.

50c la boîte, chez votre marchand, ou de la Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B. 63F

LES PILULES
POUR LES **ROGNONS**
M^{rs} GALE
Pour HOMMES et FEMMES

Les meilleures au monde contre MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC et le MAL de DOS.
50c. la boîte, 6 boîtes, \$2.50.
Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-les.
THE WINGATE CHEMICAL CO. LTD. MONTREAL.

"LE SPECTATEUR"

Organe Judiciaire des Comtés de Labelle Wright et Pontiac.

Seul journal imprimé et publié à Hull.

ABONNEMENTS, PAR AN

Canada — — — — \$1.00
Ettranger — — — — 1.50

La date figurant sur l'adresse de l'abonné tient lieu de reçu à celui-ci.

TARIF DES ANNONCES.

Annonce par ligne — — 10c.
(mesure agate.)

Tarif spécial pour annonces à long terme

La Compagnie de Publication "Le Spectateur"
(incorporée)

E. E. CING-MARS,

Secrétaire.

Phone 5850 et 2855. Hull, P. Q., Canada.

Hull, Jeudi, 31 Mars '10

NOTES LOCALES

Le shérif Wright et le grand connétable Groulx sont allés conduire les condamnés Gorman, Hammond et Berry au pénitencier. Les trois prisonniers étaient enchaînés les uns aux autres et des trois, il n'y avait que Gorman qui paraissait content de son sort, les deux autres faisaient piètre figure.

La troupe française de Paul Marcel et de Madame Ritter, jouera à l'Opéra la semaine prochaine. On donnera La Tosca et Le Maître de Forges. L'éloge de ces pièces, pas plus que celui des artistes, n'est à faire.

Mme. Ambrose Going, d'Ottawa, a reçu une dépêche lui annonçant que son mari, revenant des chantiers, venait d'être tué par un train à Mattawa. Le cadavre de la victime est arrivé à Ottawa. Going était né à Aylmer. Il était âgé de 41 ans.

Alexandre Saint-Jacques, de Gracefield, doit la vie à son chien. Il traversait la Gati-neau en traîneau. Soudain, la glace se rompit entraînant cheval et voiture dans l'abîme. M. Saint-Jacques allait se noyer, mais son chien se jeta à l'eau et le retint à la surface. Le chien et son maître furent recueillis par des passants.

ON DEMANDE: Un entrepreneur pour concasser 40,000 tonnes de pierre sur les chantiers de MM. Fleming & Dupuis, à Hull.

Pour plus amples informa-

tions et spécifications, s'adresser aux bureaux de la compagnie, 340 rue Sparks, Ottawa.

Nouveaux chapeaux.—Voulez-vous porter les chapeaux les plus nouveaux de la saison. Allez chez J. B. Pharand, coin des rues Duke et Main, Hull, et vous aurez les plus nouvelles modes des grandes maisons anglaises et américaines. Les prix sont absolument les mêmes que dans les grands centres.

Après une chasse de 600 milles à travers des plaines couvertes de neige, et les bois du nord de la province de Québec, Maxime Ethier, de Maniwaki, a été arrêté au dépôt de Gilmour et Hugson, à Barrière, par le constable en chef Nault. Ethier avait été arrêté pour ne s'être pas présenté aux assises criminelles de Hull, afin d'y répondre à l'occasion d'un vol de \$40 commis au détriment de son camarade A. Bertrand. Ethier a été acquitté.

Louis Charrette, fils, condamné à un an de prison pour assaut sur E. Perchard, a décidé d'en appeler de ce jugement. La cause sera entendue en appel à Montréal dans le cours du mois prochain. Charrette soutient toujours qu'on n'avait pas le droit de le traduire en cour d'assises, attendu qu'il avait déjà comparu et été jugé sur cette même accusation.

Avez-vous une montre, une horloge, un article de bijouterie qui a besoin d'être nettoyé ou réparé? Allez chez Jos. Couture, le bijoutier-horloger en face la banque d'Ottawa, rue Principale. C'est un expert dans ce genre de travail. Son ouvrage est garanti. Spécialité—Fabrication de jongs de mariage et bagues de fiançailles.

La fête de Pâques a été célébrée avec éclat à l'église paroissiale Notre-Dame. La chorale Notre-Dame qui s'est chargée de la partie musicale chanta la messe d'Archambault. La Chorale fit aussi les frais du chant à vêpres. Le R. P. Guinard officia à la grande messe et le R. P. Laniel prononça le sermon de circonstance.

Avant de donner votre commande à votre tailleur, venez voir nos habillements "Style

GRAND DEUX SEMAINES
Commencant Mat. Lundi . . 28 Mars.

LA TROUPE

FRANÇAISE

— DE —

M. Paul Marcel

de l'Académie de Musique de Montréal.

DEUXIEME SEMAINE

Lundi, (mat. et soir) Mardi, Mercredi, (mat. et soir.)

LA TOSCA

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

LE

Maitre de Forges

PRIX :

Lundi, Matinée et Soirs, 15, 25, 35, 50 et 75c.

Matinées Mercredi et Samedi, 15, 25, 35 et 50c.

Craft" et "Fashion Brand" qui sont insurpassables sous le rapport de la coupe, de la qualité du tissu et de l'élégance. En outre vous économiserez 25 pour cent sur le coût. Venez voir ces habillements chez J. B. Pharand, rue Principale.

Le comité spécial des membres de l'Union St-Joseph de Hull, qui a charge de l'organisation de la fête patronale de cette société, le 17 avril prochain, est composé du président M. Charles Goulet et de MM. M. Martel, G. Patenaude, Nap. Tessier, J. A. Bergeron, Aristide Thibault, George Champagne, Jos. Levasseur, E. Bourgeois, C. Poirier, Jos. Boucher et O. Ouellette.

Dès que les autorités municipales auront numéroté les maisons, le gouvernement Laurier inaugurera à Hull, un service de livraison des matières postales à domicile. Cette amélioration désirée depuis assez longtemps a été obtenue du gouvernement grâce aux efforts incessants de M. E. B. Devlin, député du comté. Cinq facteurs ont été nommés, savoir: MM. Parent, Duchesne, Boucher, Viau et Hébert.

\$20,000 pour Ottawa et Hull. Grande vente d'échantillons en

chaussures, à meilleur marché que le prix coûtant. Charlebois, le grand marchand de chaussures, à l'ancien poste de Hull.

Au théâtre de l'Opéra, la semaine prochaine, les dilettanti auront un véritable régal artistique, grâce à la visite de l'excellente troupe française de Madame Ritter et de M. Paul Marcel. La troupe est composée de MM. Paul Marcel, Cosset, Francen, Darcy, Fleury, Alezet, Talez, Fichel, Grasset, Gérard, Dennery, Félix, Liech et de Mesdames Claude Ritter, Kosta, Schuller, Delaunay, Simone Ginel et Haimay.

Il y aura matinées lundi, mercredi et samedi. Prix populaires.

La démission de Mtre T. P. Foran, comme avocat de la cité de Hull, a été acceptée, et Mtre Wilfrid Ste-Marie a été choisi comme son successeur. Ce dernier est un des plus brillants membres du barreau du district judiciaire d'Ottawa. Il vient de former une société légale avec M. E. B. Devlin, député, et les nouveaux associés ont pris les bureaux de feu l'honorable juge Rochon.

M. Foran a démissionné à la suite d'une violente sortie faite contre lui devant le conseil de ville, par l'échevin Larose. Ce

"Brandy" PH. RICHARD

La Creme des Cognacs

RICHARD, V.O.

" V.S.O.P.

" 20 Ans.

" 40 ans.

En vente partout



En vente par L. H. Major & Frères, Ottawa.

BRONCHITINE
"VALLIERE"

A la DIONINE IODOFORMEE

Aconit, Iodoforme chimiquement pur, Eucalyptol absolu, Terebène, Tolu, Hypophosphites et Glycerine.
La composition de la BRONCHITINE en fait la préparation par excellence dans toutes les maladies des Poumons, des Bronches et du Larynx, telles que: Toux rebelles, Bronchites aiguës et chroniques, Phtisie pulmonaire, Hémoptysie.
La parfaite pureté des ingrédients qui entrent dans la composition de la Bronchitine et leur complète solution sont une garantie de son efficacité; nous pouvons en toute sécurité la recommander comme un agent thérapeutique de grande valeur, dans le traitement des maladies ci-haut mentionnées.
En vente chez tous les pharmaciens, en façon de socs, et au

HULL MEDICAL HALL.

Hull, Qué.

dernier s'est rétracté depuis, mais M. Foran a refusé de revenir sur sa décision d'abandonner le poste qu'il a rempli avec tant d'habileté pendant plusieurs années.

Pour nos habillements de printemps, l'endroit le plus recherché à Hull est la maison J. B. Pharand, coin des rues Duke et Main, Hull. Tous les hommes qui tiennent à être habillés à la dernière mode se rendent chez J. B. Pharand, parce qu'ils sont assurés d'une coupe parfaite et d'un ajustement irréprochable.

M. Joseph Charest, de Wrightville, qui, il y a quelques mois, a été sérieusement blessé par un convoi du chemin de fer Ottawa Northern and Western, à la traversée du chemin de Chelsea, a donné instruction à ses avocats maîtres Brooke et Chauvin, de réclamer \$5,000 de cette compagnie. L'action a été inscrite au greffe de la Cour Supérieure.

Napoléon Richer, de Hull, accusé de vol de foin appartenant à l'épicière Alohonse Thérien a été honorablement acquitté en cour d'assises.

(Suite à la page 5.)

Le Remède du Père Morriscy "No. 10"

(Tonique des Poumons)

Lui Sauva La Vie.

M. Jno. Aylward, de Campbellton, N.B., écrit en date du 5 février, 1907, qu'il a échappé à la mort:

"Durant l'hiver de 1907, alors que je travaillais sur la côte de Gaspé, je contractai un mauvais rhume qui m'affecta les poumons.

De retour au foyer j'écrivis au Père Morriscy lui expliquant mon cas. Je reçus de lui une lettre et une prescription de sa médecine, que je ne pouvais faire remplir ici dans le temps. Après une semaine d'attente je reçus le remède juste à temps pour échapper à la mort. Après en avoir pris durant un mois j'étais un homme nouveau."

Les remèdes du Père Morriscy sont maintenant en vente dans tout l'Est du Canada, de sorte que vous pouvez vous procurer le remède "No. 10" au besoin. Mais il vaut mieux en garder une bouteille à la maison pour pouvoir l'employer dès que vos enfants et vous avez des symptômes d'un rhume quelconque.

Pris à temps, le remède "No. 10" enrave un rhume promptement et prévient de nombreuses maladies graves.

Bouteille d'essai, 25c. Grandeur régulière, 50c.

Chez votre marchand.

65F

Father Morriscy Medicine Co. Ltd. - - Chatham, N.B.



Rev. Père Morriscy

Notes Locales

M. Lavigne, le propriétaire de la salle de spectacle de la rue du Pont, a décidé de distribuer 25 prix aux deux représentations de dimanche. A la matinée, pour les enfants, il y aura douze prix à gagner, et le soir treize dont le premier sera un billet de \$5. En foule donc à la salle Lavigne.

L'HOTEL ST-LOUIS.—Un établissement qui marche de succès en succès. Un hôtel moderne était depuis longtemps une nécessité pour la basse ville et l'hôtel St-Louis, rue York, répond depuis un an à ce besoin, grâce à l'esprit d'entreprise, à la popularité et l'excellence du service qu'offre son propriétaire M. Joseph Petit. Le St-Louis est maintenant un hôtel de première classe et le public voyageur qui y descend en est une preuve irréfutable. La buvette, en charge de M. Louis Morency et la cuisine en charge d'un "chef" d'expérience font honneur au propriétaire. Le succès du St-Louis en 1909 n'est que le prologue d'un autre plus grand pour 1910. Les portes du St-Louis sont ouvertes à toutes heures de nuit au public voyageur. Le public d'Ottawa et Hull est le bienvenu au populaire St-Louis, 42-45 rue York, Ottawa.

En pour Supérieure, M. le juge Champagne a rendu les jugements suivants :

J. Bte. Legault vs L'Ordre des Forestiers Indépendants. Réclamation de \$500 pour invalidité; action renvoyée avec dépens.

P. Daoust vs Mme. Ovila Leduc. Demande de résiliation d'un bail fait pour un terrain situé au coin de la rue Division et de l'Avenue Laurier et le paiement d'une somme de \$500 pour ses améliorations. Action renvoyée avec dépens. Mre. L. A. Leduc occupant pour la défenderesse madame Leduc.

Dans une cause de McConnell vs la Cité de Hull relativement à une vente de propriété pour taxes, la plainte a été renvoyée avec dépens.

AVIS.—A la classe ouvrière de Hull. J'offre en vente de beaux terrains élevés, situés dans Wrightville; cet endroit sera idéal pour vous construire un maison. Votre famille saura apprécier ce changement. Les conditions sont faciles, \$25 argent comptant, et la balance à raison de \$5.00 par mois.

Voilà une offre qui ne peut que combler le désir d'une foule d'ouvriers, c'est une occasion rare de devenir propriétaire. Il est rare d'obtenir l'avantage d'acheter un lot à Wrightville à des conditions aussi avantageuses. Pourquoi ne pas acheter un terrain ou deux et de faire une spéculation? En peu de temps vous doublerez la valeur de votre placement. Sous peu les tramways passeront près de cette propriété. Venez me voir, je vous fournirai tous les renseignements que vous désirez. D. G. Currell 106 1-2 rue Sparks. Téléphone 4470.

Samedi soir dernier, le conseil municipal de Hull s'est réuni dans le but de nommer un comité qui verra à ce que le numérotage des maisons de cette ville, et la mise en place des plaques désignant les rues, soient exécutés sans retard, afin que l'on puisse inaugurer aussitôt que possible le service à domicile de la livraison des

matières postales.

Melle Olive Lafrance de la rue Albert est morte à Montréal. Elle a succombé à la suite d'une opération.

Une requête est en circulation demandant la fermeture des hôtels à 10 heures les cinq premiers soirs de la semaine et à 7 heures le samedi.

Les funérailles de madame veuve Bordeleau, ont eu lieu mardi matin à Notre-Dame. Une foule considérable a accompagné les restes de la regrettée défunte à sa dernière demeure.

A BATONS ROMPUS

M. Flavien Moffet serait bien aimable de donner à ses concitoyens, des nouvelles de *L'Ontario Français*, encore une feuille lancée par le grand diseur et le petit faiseur d'Ottawa, et qui promettait, surtout aux annonceurs, de vivre longtemps.

Après avoir vu son "scheme" jeté au panier par le Congrès des Canadiens-Français d'Ontario. M. Moffet a transporté ses filets à Hull, mais il a compté sans nos concitoyens qui ont conservé de lui un souvenir très amusant.

Qui ne connaît l'histoire de la fouine?

Lors du débat sur le discours du trône, au parlement de Québec, l'hon. M. Devlin a répondu aux jérémiades de son prédécesseur au ministère de la colonisation. M. Devlin dit qu'il est convaincu que si le père du député de Terrebonne revenait sur terre, il serait bien chagrin de voir son fils en compagnie des ennemis déclarés du parti libéral et qu'il le désavouerait. M. Prévost vient trop tard apporter des théories sur la colonisation. C'était à son passage à ce ministère qu'il devait mettre en pratique ces théories. Le député de Terrebonne a dénoncé dans la personne de Christin un homme qu'il a lui-même gardé, alors qu'il le connaissait. L'hon. ministre croit avoir fait dans un seul de ses voyages plus de travail, quatre fois plus, que le ministre Prévost dans toutes ses excursions. Des statistiques intéressantes démontrent que la colonisation est florissante.

L'hon. M. Devlin a reproché à M. Tellier d'avoir dit à St-Germain (Drummond) que le ministre de la Colonisation avait trompé la Chambre lorsqu'il avait présenté ses amendements à la loi des Mines l'année dernière. Mais alors, c'est M. Tellier qui trompait son auditoire. M. Tellier nie avoir tenu ce langage. L'hon. L. A. Taschereau se lève alors et affirme avoir lui-même entendu le chef de l'opposition faire cette déclaration. M. Tellier nie de nouveau et en appelle à l'Orateur, qui déclare que l'usage parlementaire veut qu'on accepte la dénégation d'un député. Nous échappons à ce règlement, et déclarons que M. Tellier a fait les déclarations en question, non seulement à St-Germain, mais aussi à West Wickham et à South-Durham.

Les requêtes que l'on fait circuler parmi les étudiants de nos universités, et parmi les enfants des écoles, protestant contre la construction d'une

marine canadienne avant que le peuple n'ait été consulté, menacent de tourner à la blague. Ainsi les étudiants de l'Université Laval de Québec se traitent maintenant d'imbéciles et de lâches, selon le camp politique auquel ils appartiennent, après avoir presque tous signé ces requêtes. On cite, en plus, le cas d'une école près de Québec, où l'on a fait signer ces requêtes par des enfants de dix ans, après qu'on leur eut représenté que sans cela, il partirait pour la guerre, dont on leur représenterait les plus épouvantables horreurs.

L'hon. C. R. Devlin semble décidé à mettre un terme aux glapissements de la petite meute de Castors-Nationalistes. Le ministre de la Colonisation était à peine revenu d'un voyage de santé, que les Bourassa, Lavergne et Prévost lui sont tombés dessus, croyant avoir facilement raison d'un homme qu'ils pensaient trop malade pour se défendre de leurs petits coups de dents. Mal en prit à ces chevaliers de la chaussée, car M. Devlin leur a dit en termes non équivoques qu'il est non seulement prêt à défendre son département mais qu'il n'hésitera pas à mettre le nez de Jean Prévost dans les petites affaires que ce dernier a laissées en arrière de lui, avant d'être chassé du cabinet.

Gageons que les Ronchonistes feront patte de velours à M. Devlin, après ce temps-ci. La prudence n'est-elle pas la mère de la sûreté?

Il paraît qu'à *L'Action Sociale*, notre journal est lu avec autant d'attention que les grands quotidiens de Montréal et de Québec. Nous en avons la preuve dans un récent entrefilet du confrère de la rue Sainte-Aune, de Québec.

Qu'est-ce qu'un "mouffette" de la rue Sussex donnerait pour se réclamer d'un tel privilège? Aussi, que ne lâche-t-il son rond de cuir pour retourner au journalisme. S'il n'en fait rien, c'est qu'il se croit incapable de faire son chemin parmi nous.

Le Travailleur, de Chicoutimi, une des petites feuilles *Castor* d'en bas de Québec, organe du nommé Jos. Girard, député multicolore du Lac St-Jean et Saguenay, au parlement fédéral, défend *L'Action Sociale* avec un enthousiasme de commande. Qu'importe ce que *L'Action Sociale* puisse dire contre Sir Wilfrid Laurier, pourvu que la chèvre et le chou soient ménagés. Telle est la devise de Girard.

Le Temps, qui pourrait s'appeler le *Paon*, prétend que la motion de l'échevin Grant pour l'abolition de la buvette du parlement ne peut plaire qu'aux hôteliers qui regrettent de ne plus pouvoir exploiter les députés et les sénateurs comme ils l'ont fait sans scrupules pendant des années. Tout de même, Moffet alias La Fouine, réussit à décrocher l'annonce d'un hôtelier qu'il place à côté de cette déclaration.

Pas de danger que nos hôteliers se laissent amorcez avec de pareils gobe-mouches.

Le News, de Toronto, un des organes Torontonien du parti conservateur, signifie à M.

Monk qu'il n'a pas le droit de se réclamer du titre de chef du parti conservateur dans la province de Québec, à cause de son attitude vis-à-vis de M. Borden.

Il est regrettable pour nos adversaires que, au moment où M. Monk désavoue, cesse d'être leur chef, ils ne peuvent songer à le remplacer par Monsieur Pithas, de tous les *Temps*, le seul génie politique capable, dans sa propre opinion, de diriger les forces du parti conservateur. Ce monsieur a perdu ses chances en sollicitant, il y a quelques semaines, un emploi du gouvernement Laurier. Comme il s'agissait d'un emploi aux écritures, son application a été jetée au panier. Toutefois, sa démarche le déclassa comme successeur de M. Monk.

En quoi la comète Halley ne ressemble nullement à un certain échevin bedonnant de Hull?

Serait-ce parce que la comète file à une grande vitesse, et que notre échevin a de la peine à se remuer?

Pas du tout. Devinez!

Ottawa possède un excellent bureau d'assistance publique, sous la direction d'un officier compétent, M. Keane; mais nous croyons devoir protester contre le système adopté par M. Keane lorsqu'il s'agit d'établir dans les gazettes locales, les petites misères de la vie domestique. M. Keane est friand de publicité, et les cas qui lui sont soumis ou qu'il décroche dans les faubourgs sont enregistrés dans les gazettes. Lorsqu'il s'agit de personnes de langue anglaise, M. Keane omet scrupuleusement les noms, mais dans le cas de nos compatriotes, il en est autrement. Pourquoi cette différence?

Théâtre

ELDORADO.

Rue Principale, HULL.

Chaque soir cette semaine, programme spécial de vues animées et chant.

ADMISSION - 5c.
Alph. MOUSSETTE, Prop.

P.S.—Citoyens d'Ottawa, n'oubliez pas de venir nous visiter dimanche après-midi et soir.

Ministère de l'Agriculture

VENTE DES TERRAINS D'EXPOSITION DE L'ANCIENNE COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DE ST-JEAN, P. Q.

AVIS.

Le gouvernement de Québec a décidé de vendre les terrains d'exposition ci-haut mentionnés, situés en la ville de St-Jean, P. Q., contenant environ 24 arpents en superficie, avec les édifices dessus construits.

Le ministre de l'agriculture invite tous ceux qui désireraient devenir propriétaires de ces terrains à les visiter et à lui transmettre leurs offres.

On peut se renseigner sur la désignation des dits terrains ainsi que sur les charges et les conditions de vente, en s'adressant au bureau du gouvernement, à Montréal, 9 rue St-Jacques, au bureau du registraire, à St-Jean P. Q., et au ministère de l'agriculture, à Québec, le ou avant le 15 avril prochain.

Le gouvernement ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Par ordre,
B. MICHAUD,
Secrétaire du Ministère de l'Agriculture.



Soumissions pour Dragage.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 P.M., mardi, le 12 avril 1910, inclusivement, des soumissions pour les travaux de dragage requis aux endroits ci-dessous mentionnés dans la province d'Ontario; lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour dragage".

Byng Islet, Cobourg, Goderich, (Kingcardine, Lion's Head et Port Elgin), Owen Sound, Picnic Island, Port Burwell, Port Hope et Whitby, (Rivière à la Pluie) Rainy River, Rivière Thames, Rondeau, Sault-Ste-Marie.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministre fournira à cette fin et devront porter la propre signature des soumissionnaires. On peut se procurer les devis et formules de soumissions combinés en s'adressant au Secrétaire du ministère des Travaux publics à Ottawa. Les soumissions devront comprendre le remorquage des dragues et de leurs accessoires au site des travaux, aller et retour. On n'emploiera seulement que les dragues enregistrées au Canada à l'époque de la réception des soumissions. Les entrepreneurs devront être prêts à commencer les travaux dans le cours des trente jours qui suivront la date de l'avis les informant que leur soumission a été acceptée.

Un chèque de six mille dollars (\$6,000.00), à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner la soumission.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

NAPOLÉON TESSIER,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, 21 mars 1910.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



Soumissions.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné à Ottawa, sous enveloppe scellée portant la suscription "Soumission pour nouveau vapeur en acier. Service de la Quarantaine" seront reçues jusqu'à midi du 31 de mai 1910, pour la construction d'un vapeur en acier pour le Service de la Quarantaine (eau douce) à la Grosse-Île, Québec, des dimensions ci-dessous, savoir:

Longueur extrême, 113 pieds 3 pouces.
Bau, 23 pieds.

Profondeur, 12 pieds 6 pouces, livré à Québec, dans la province de Québec.

On peut obtenir les plans et devis de ce vapeur en s'adressant au département de l'Agriculture, Ottawa, jusqu'au 30 avril 1910.

Les soumissions ne seront reçues que des constructeurs de navires propriétaires de chantiers.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté pour une somme égale à tout le montant de la soumission; ce chèque sera communiqué à l'individu ou la compagnie qui l'envoie, en refus de signer un contrat avec le Département, ou manque de compléter le vapeur.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par le département.

A. L. JARVIS,

Assistant Sous-Ministre et Secrétaire

du Département de l'Agriculture,

Ottawa, 21 mars 1910.



AVIS

CANADA, Province de Québec; } Savoir: District de Pontiac }

Une session de la Cour du Banc du Roi

Ayant juridiction criminelle dans la dite province, se tiendra au Palais de justice en la ville de Bryson, dans le dit district de Pontiac, le 6 mai prochain 1910, à DIX heures de l'avant-midi.

Je notifie en conséquence tous les Magistrats, Juges de Paix, Coroners, Constables, Huissiers et autres ministres de la Justice, dans le district, dont le devoir est d'assister à la dite Cour du Banc du Roi, d'être là et alors présents en personne pour faire ce qui pourra leur être ordonné.

SIMON McNALLY,

Bureau du Shérif. Shérif.

Bryson, 29 mars 1910.

DEMANDEZ

LE TABAC

Coupé

PRAIRIE

DOUX A FUMER

Manufacturé par la Cie. B. Houde Limitée = = = Québec.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de
JOSEPH VILLENEUVE, marchand,
de la Pointe Gatineau,
Insolvent.
L'actif de la dite succession sera ven-
du publiquement au magasin du failli, à
la Pointe Gatineau, Samedi le 16 avril
1910, à 10 heures A. M., savoir :

Lot No. 1: Marchandises générales :
Epiceries et Tabac \$318.15
Ferrermeries et Peintu-
res 189.81
Fixitures 102.60

Lot No. 2: Crédits sui-
vant liste \$610.56
Lot No. 3: Instruments
Agricoles: 613.26
2 Charrues doubles No.
15 100.00
2 Charrues doubles No.
16 50.00
Une charrue à man-
chons 10.00
2 sets de "baculs" 12.00

Lot No. 4: Immeuble :
Un terrain dans le vil-
lage de la Pointe Gati-
neau, mesurant quar-
ante-deux pieds et
demi par deux cents
pieds de profondeur,
partie du lot 386, avec
le magasin, la rési-
dence privée, la bou-
tique de forge et les
hangars dessus érigées
valeur approximative \$3995.82

Conditions: Argent comptant.—Les
items 1, 2, 3 pour être vendus à tant
dans la piastre.—Le stock et les proprié-
tés pourront être visités Mardi le 12
avril 1910.
J. E. COUTURE,
Curateur,
267 rue Principale, Hull.

INSOLVENT'S NOTICE

In the matter of
JOSEPH VILLENEUVE, merchant,
of Gatineau Point,
Insolvent.
The following assets will be publicly
sold at the store of said insolvent at Ga-
tineau Point, on Saturday the 16th April
A. A. 1910 at 10 A. M., viz:

Lot No. 1: General Country Store
Stock:
Groceries and Tobacco \$318.15
Hardware and Paints 189.81
Fixitures 102.60

\$610.56

Lot No. 2: Book Debts,
as per list 613.26
Lot No. 3: Farm Imple-
ments:
2 Double Plows No. 2 100.00
2 Double Plows No. 16 50.00
One hand plow 10.00
Two sets of whipple
tree 12.00

Lot No. 4: Real Estate:
Piece of land in the vil-
lage of Gatineau
Point, measuring forty-
two feet and a half
by two hundred feet
in depth, part of lot
386, together with the
store, the private
dwelling, black-
smith's shop and
sheds thereon erected
approximative value. 172.00 3000.00

Terms: Cash.—Lots No. 1, 2, 3 to be
sold at a rate in the dollar. The Stock
and properties may be inspected on
Tuesday the 12th April 1910.
J. E. COUTURE,
Curator,
267 Main Street, Hull.



Soumissions demandées
Des soumissions pour le nu-
mérotagage des maisons et le
nom des rues à Hull, seront
reçues jusqu'à midi, vendredi
le 1er avril 1910, à l'hôtel de
ville de Hull, au bureau du
greffier, M. John F. Boul.

Province de Québec; }
District d'Ottawa. }
COUR SUPÉRIEURE
EX PARTE
RE Succession vacante de feu Adrien
Trudeau, en son vivant buissier et com-
merçant, du canton Campbell, District
d'Ottawa.

Rodrigue Deschambault, banquier de
la ville de St. Jérôme, District de Terre-
bonne; et Raoul Latour, commerçant de
la paroisse de St. Jérôme, dit district.
Curateur Conjoint.

AVIS:
Est par le présent donné, qu'en vertu de
l'ordonnance de cette Cour, rendue le 23
de mars courant, les créanciers et les
intéressés dans la succession vacante de
feu Adrien Trudeau, sont requis de se
réunir au palais de justice, en la Cité de
Hull, district d'Ottawa, le quinzième
jour d'avril prochain, à dix heures de
l'après-midi, afin de donner leur avis au
sujet de la vente des immeubles décrits
en la requête du Curateur conjoint.
Hull, 29 mars 1910.

GRONDIN & VINCENT,
P. C. S.
District d'Ottawa.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Taux réduits pour la Côte du Pacifique

Ainsi que pour les points
ouest du Canada et des Etats-
Unis. Billets à prix réduits en
vente jusqu'au 15 avril.

Excursions de Colons

Ceux qui désirent chercher
des terres, peuvent obtenir un
billet à prix réduit, aller et re-
tour pour l'Ouest du Canada
via Chicago, en vente mardi le
5 avril et chaque deuxième
mardi jusqu'au 20 septembre.

L'OUEST CANADIEN

Est le plus beau pays du
monde, surtout sur le parcours
du Grand Tronc Pacifique.
Littérature descriptive, cartes
et renseignements sur homes-
teads, en s'adressant à n'im-
porte quel agent du Grand
Tronc.

P. M. BUTTLER,
Bloc de l'hôtel Russel, coin des rues
Sparks et Hilgin Ottawa.
Agence générale de steamers océani-
ques et pour voyages Cook.

Voulez

des ouvrages de luxe, adressez-
vous toujours à

"Atelier du Spectateur"
qui est fourni de caractères
les plus nouveaux, et vous
serez certains d'avoir pleine et
entière satisfaction. Vous pour-
rez.

Epargner

par ce fait même beaucoup de
temps et d'argent. Pour vos
traductions en français ou en
anglais, vous ne pouvez trouver
de meilleure place, une per-
sonne

de

longue expérience est à la tête
de ce département. Vous n'aurez
qu'à vous adresser ici et vous
serez bien servi, et vous éparg-
nez de

l'Argent

Aussi les sociétés feraient
bien de nous envoyer leurs
commandes pour constitutions,
billets d'admission et tout ce
qui les concerne.

Pour vos impressions de
tous genres

Allez

tout droit à l'Atelier du SPEC-
TATEUR, angle des rues Prin-
cipale et Church; là, vous trou-
verez ce qu'il vous faut et à
bon marché. Aussi, quand
vous aurez besoin de billets de
rafle, en un mot, tout ce qui
concerne l'imprimerie, allez

AU

SPECTATEUR, car soyez cer-
tain que l'imprimerie par
excellence est celle du

"Spectateur"

Angle des rues
Principale et Church,
HULL.
Phone 5880 et 2855.

Les nombreux amis de M.
Hubert (Pit) Bernier, autrefois
hôtelier, de cette ville, sont
priés de ne pas oublier, lors-
qu'ils iront à Québec, que M.
Bernier tient l'excellent hôtel
Terminus, en face de la gare
du Lac Saint-Jean, Bon service.
Prix populaires.

Faute d'espace nous sommes
forcés de remettre la continua-
tion de notre feuilleton à la
semaine prochaine.

PACIFIQUE CANADIEN

\$46.40
OTTAWA

— A —
Nelson, Rossland, Spokane,
Seattle, Vancouver, Victo-
ria and Portland, Ore.

Billets de seconde classe en
vente du 1er MARS au 15
AVRIL, 1910.

Chars Dortoires Touristes

Laisse la gare Centrale à
Ottawa à 1.30 a. m., et la gare
Union à 2.00 a. m., tous les
jours. Prix des cabines:
Winnipeg, \$4.00; Calgary,
\$6.25; Vancouver, \$8.75.

Pour billets, horaires et
toutes autres informations, s'a-
dresser à

GEO. DUNCAN

Agent de C. P. R.
42 rue Sparks, Ottawa.
Agent général pour lignes océaniques
PHONES: 4621-1022.

Chemin de fer Canadian Northern

LE SERVICE DE CHAR DORTOIR EST TEMPORAIREMENT DISCONTINUE.

Le train local pour Rock-
land, Hawkesbury, Lachute et
Joliette, quitte Ottawa chaque
jour excepté le dimanche à
8.30 a.m., revenant à Ottawa
à 12.30 p.m.

Excellent service de mar-
chandises sur tous les points
de la ligne y compris Mont-
réal, Québec, Chicoutimi, etc.
S. J. MONTGOMERY,

Agent de la ville pour les marchandises
et les passagers.
Billets pour les vapeurs transatlan-
tiques—sur toutes les lignes.
30 rue Sparks, Ottawa.
Phone 3544.

NE TOUSSEZ PAS!

Chaque fois que vous toussiez cela veut dire que la Nature déluge
du flegme des membranes délicates de la gorge ou des poumons.
Par là cette membrane devient enflammée, forcée, peut-être
brisée. Voilà le danger! Un tissu brisé veut dire une
réduction des défenses du corps contre la maladie
—les germes n'attendent que cette entrée—
La Consommation elle-même commence
de cette manière. N'en courez pas le
risque. La guérison de Shiloh dé-
tache les toux—éloigne les
flegmes — adoucit toutes
les inflammations dans la
région respiratoire — ren-
force et guérit les tissus
endommagés—met la gorge
et les poumons dans un
état de santé robuste. Pro-
curez-vous la Guérison de
Shiloh sans délai et gué-
rissez cette toux.

La Guérison de Shiloh
UN AMI DE LA FAMILLE PENDANT QUARANTE ANS.

Chez tous les
Pharmaciens

PRIX
25c

(100)

Inoffensif, à usage po-
pulaire absolu, guérit en
48 HEURES
les eczémateux, les
exigences, les
des semaines de traie-
ment par le copah.
le subside les opies
et les infections.

SANTAL CAPSULES MIDY



Cigarettes DERBY
5¢
IL S'EN VEND DES MILLIONS ANNUELLEMENT

A NOS MARCHANDS

Nos marchands de Hull sont invités à méditer les déclarations suivantes publiées par M. Moffet dans son INTERLOPE-SALE pour lequel il fait mendier des annonces un peu partout :

« Les Juifs ne craignent pas de dépenser quelques dollars pour annoncer leurs marchandises. Lorsqu'ils commencent un commerce, ils l'annoncent, et lorsqu'il va bien, ils l'annoncent encore. Et puis, ils ne sont pas endormis, et n'ont pas peur du travail. Ils se lèvent de bonne heure, et ne passent pas leur temps dans les salles de pool, ni à jouer aux cartes ou aux dames. »

Il est vrai que dans ce numéro de L'INTERLOPE-SALE (le 26 mars courant), ce pauvre M. Moffet n'avait que deux annonces pour le commerce le nouveautés, et ses annonceurs sont deux juifs qui font la guerre à nos concitoyens.

Parce que MM. Carrière, Canon, Pharand, Lafond et autres refusent de se laisser bernier par M. Moffet, ce n'est pas une raison pour ce dernier de leur tomber dessus, et surtout de les accuser de paresse et d'inconduite. LE SPECTATEUR s'est en faux contre les insinuations grossières lancées à tout ce que Hull compte de plus respectable dans le monde commercial.

Si le malheureux qui préside aux destinées de L'INTERLOPE-SALE s'aperçoit qu'il s'est trompé d'adresse en venant frapper à nos portes, que ne retourne-t-il paisiblement à Ottawa sans insulter des gens qui le valent cent fois et plus ?

Le nouveau rôle de M. Moffet

Comme nos concitoyens disent du nommé Flavien Moffet, il n'y a pas bien des an-

nées, lorsque celui-ci dut fuir devant la foule indignée : ce n'est pas un homme, c'est une fouine. De la feuille-circulaire que M. Moffet vient pondre chez nous, nous dirons : ce n'est pas un journal, c'est de l'interlope-sale.

Qu'on n'aille pas croire que nous craignons la concurrence d'un autre journal à Hull. Dieu merci, LE SPECTATEUR existe depuis près de 22 ans, et il a toujours accueilli avec de bonnes paroles la naissance de ses confrères, de même qu'il les a salués sans les mépriser, lorsqu'ils ont fait banqueroute. Il nous fait plaisir d'assister aux progrès toujours croissants des grands quotidiens parmi notre population. Nous nous réjouissons des succès de *La Presse*, de *La Patrie* et des quotidiens d'Ottawa à Hull. Bref, nous n'avons rien à envier à nos confrères, puisque nous sommes satisfaits de l'encouragement qui nous est donné en échange de nos efforts pour défendre les intérêts généraux de notre population. Mais, il ne s'agit pas d'un journal en ce moment, mais plutôt d'une agence d'Ottawa, lancée par M. Moffet, sous une forme vague et inégale, pour battre monnaie parmi nos hommes d'affaires.

Lorsqu'il fait annoncer que sa feuille de Hull a plus de circulation que tous les journaux canadiens réunis, il ment soigneusement, et nous serions prêts à lui pardonner ce coup, de vent, si celui-ci n'était lancé dans le but de tromper les annonceurs en les engageant à jeter des gros sous dans sa caisse. Il ment encore lorsqu'il fait annoncer que sa petite feuille-circulaire est distribuée dans toutes les familles, et il ne fait ce mensonge qu'à la seule fin de tromper ceux de nos marchands qui ont l'habitude de distribuer quelques milliers de circulaires de par la ville, afin de les engager à abandonner ce mode d'annoncer et de mettre leurs annonces dans son interlope-sale.

M. Moffet s'est faulé dans quelques bureaux de Hull, auprès de nos hommes d'affaires, afin de leur causer de publicité dans ses deux crachoirs. Il n'a pas osé afficher dans son interlope-sale, que cette feuille est « le seul journal local à Hull », mais c'est écrit dans des lettres adressées à nos hommes d'affaires.

Peut-on mentir plus effrontément et pousser l'audace jusqu'à ce point. M. Moffet a donc bien besoin d'argent, pour qu'il vienne ainsi chez nous, à l'heure où il devrait être à son poste d'employé public, faire la courbette à nos marchands et vouloir donner une leçon à ceux qui lui rient au nez.

Notes Locales (Suite.)

Le service océanique du Canadian Northern, commencera de Bristol, le 12 mai pro-

UN VIEILLARD GUERI DU RHUMATISME

Avec une boîte de Pilules de Genievre.

M. Wm. Conty est un des citoyens les plus vieux et des mieux connus de Yarmouth, N.E. Vu son grand âge, M. Conty souffrait des reins, ce qui finalement dégénéra en rhumatisme.

2 juin, 1908.
« J'ai été affligé du rhumatisme l'année dernière, et j'ai pris un bon nombre de différents remèdes, qui ne me firent aucun bien. »

Un jour, un ami me conseilla d'essayer les Pilules de Genievre, ce que je fis, et après n'en avoir pris qu'une boîte, je me sentais comme un nouvel homme.

J'ai pensé à vous écrire pour vous dire combien je leur garde une vive reconnaissance, et je conseille à tous ceux qui souffrent du rhumatisme d'essayer les Pilules de Genievre. »

WILLIAM CONTY.

Les Pilules de Genievre sont considérées comme infaillibles pour les maladies des reins, de la vessie et de tous les troubles urinaires. Elles sont également bonnes pour hommes et femmes, et même pour les enfants. Les Pilules de Genievre, par leur action sur le foie, guérissent aussi la biliosité et la constipation, qui accompagnent généralement les maux de reins et de vessie. Echantillon envoyé gratis en écrivant tout simplement à la National Drug & Chemical Co. (Dept. Q.), Toronto. Chez les marchands—50c la boîte, 6 pour \$2.50. 6 F

chain. Le voyage sera de Bristol à Montréal et cette nouvelle ligne s'appellera « Royal Route ».

Le bureau de la compagnie à Ottawa sera au No. 30 rue Sparks, dans l'édifice du Russell.

Un marchand populaire à Hull, c'est bien J. B. Pharand ; parce qu'il vend des marchandises up to date, et qu'il rend l'argent aux clients qui ne sont pas satisfaits. Les jeunes gens de Hull sont tous bien vêtus parce qu'ils vont tous au populaire magasin de J. B. Pharand, coin des rues Duke et Main, Hull.

Aux Assises, M. le juge Weir a rendu les jugements suivants :

Alfred Daulélin, de Nominique, trouvé coupable d'assaut grave, n'a été condamné qu'à six heures de prison, l'honorable juge prenant en considération que le prévenu était déjà en prison depuis deux ans pour attendre son procès.

Tenant compte d'une lettre de M. Dolphis Dorion le recommandant à la clémence du tribunal, ce dernier n'a condamné Alphonse Lépine, de Maniwaki, coupable de votes de faits graves sur M. Dorion, qu'à quatre mois de prison.

Ovila Corbeil, de Labelle, trouvé coupable de conspiration dans un but de viol, a été condamné à dix-huit mois de prison, et Charles Hammond, l'assillant de madame Wright, d'Ironside, a été envoyé en prison pour deux ans sur cette accusation et deux autres pour faux.

Le coin Charlebois.

Ce magasin est toujours situé au même endroit, où se trouvent actuellement des chaussures valant \$20,000, et qui proviennent d'un fonds de banque-

route de Toronto. Ces chaussures ont été achetées à moitié prix. La vente est maintenant en pleine opération, à meilleur marché que le prix coûtant.

Magasin de chaussures Charlebois, à l'ancien poste de Hull.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs les représentations qui seront données la semaine prochaine au Théâtre Opéra, d'Ottawa, par l'excellente troupe française qui vient de clore une saison fructueuse à l'académie de musique de Montréal.

Le 25 mars, Léon Madore, de East Templeton, a été arrêté et conduit à Hull, sous l'accusation de voies de fait sur M. Jos. Robillard, son voisin. Un nommé Charles Chartre, de la Pointe Gatineau, a eu aussi maille à partir avec la police, sa femme l'ayant accusé de la battre.

Le chef de police Genest, de Hull, est dangereusement malade. Il souffre d'une inflammation du poumon, et son état inspire des craintes sérieuses à ses médecins.

Les fermiers déclarent que la saison de sirop d'érable sera pauvre cette année, attendu que la neige a disparu trop tôt. Néanmoins, du sirop est offert en vente à \$1.20 le gallon, mais en petite quantité. Pour que la récolte du sirop d'érable soit abondante, il faut, disent



SUNLIGHT SAVON

Une Ménagère d'Expérience

sait que le Sunlight Savon signifie une économie incroyable de temps et d'ouvrage dans le ménage de maison. Soit avec de l'eau chaude ou froide, rien ne fait disparaître la crasse si rapidement et avec si peu de dommage que le Sunlight Savon. Employez-le suivant la méthode Sunlight. Suivez les directions.

les fermiers, que les nuits soient froides et les journées chaudes.

Le 25 du courant, à Aylmer, un accident de voiture s'est produit pendant qu'avait lieu des funérailles. Lorsque le convoi mortuaire passait devant le magasin de M. T. K. Hancock, le nommé H. Philipps, conducteur de voiture, à l'emploi, de la « Ottawa Cold Storage Co », ne put maîtriser son cheval qui, s'emballait. Pour comble de malchance, une roue du véhicule de Philipps détacha de l'essieu, et le malheureux conducteur fut projeté sur le sol et blessé assez grièvement.

TABAC

Rose Quesnel

DOUX ET NATUREL.
EXIGEZ LA ROSE.

Rock City Tobacco Co. - Quebec.

LA FARINE ROYAL HOUSEHOLD O G I L V I E

A remporté les honneurs de la Table Royale.



Elle a conquis, de longue date, les suffrages de la ménagère Canadienne.

Elle se transforme—avec un égal succès—en un pain riche, savoureux, au goût d'amande, ou en pâtisseries légères d'une saveur exquise.

Elle répond à tous les besoins du ménage, parce-

qu'elle combine deux types de farine en un seul—progrès décisif accompli dans les méthodes de fabrication.

Par le choix du blé qui entre dans sa composition—le plus beau blé du Canada.—

Par sa richesse en gluten, fibrine, albumine, caseine, amidon, dextrine et cellulose ; en phosphates de potasse, de magnésium et de chaux—principes essentiels à la formation, au développement, à l'entretien de l'organisme humain.

La FARINE ROYAL HOUSEHOLD

n'a pas son égale, ni au Canada, ni ailleurs, comme pureté, comme qualité, comme uniformité de composition : ce sont là quelques-unes des raisons qui lui ont valu les plus hautes et les plus flatteuses appréciations et la confiance générale du public.

EN VENTE PARTOUT
The Oatley Flour Mills Company, Limited.
MONTREAL ET WINNIPEG

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du « BAUME RHUMAL » depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

En vente chez tous les marchands : **25c la bouteille**

BROOKE et CHAUVIN
AVOCATS.
Bloc Graham, Rue Principale, Hull.
C. J. Brooke, C.R.
C. H. Chauvin, L.L.B.
PHONE NO. 1324.

T. P. FORAN, C.R.
AVOCAT.
Bureau: 152 Rue Principale,
Bloc McDougall, Hull.
PHONE 1085.

MAJOR & FORTIER
Avocats.
C. H. MAJOR, M. A. FORTIER.
Rue Langevin, Hull.

J. A. PARENT
B.A., L.L.L.
AVOCAT.
PHONE 2170

Edgard Laberge
B.L., L.L.L.
NOTAIRE.
Argent à prêter. Phone 2170.
275 rue Principale, Hull.

ARTHUR DESJARDINS
AVOCAT-RECORDER.
Etude, 271 Rue Principale,
Phone 2258. HULL.

Auguste Lemieux, C.R.
Avocat pour Ontario et Québec.
Agent en procédure de la Cour
Suprême et de la Cour de l'Échiquier
et pour affaires départementales.
46 RUE ELGIN, OTTAWA.

ADOLPHE OLIVIER
AVOCAT - RUE PRINCIPALE.
En face du bureau de poste, Hull.

DR. J. E. FONTAINE
Buc Principale, Hull. Telephone 681.

Dr. J. U. Archambault
MEDECIN-CHIRURGIEN.
Angle des rues Principale et St.
Joseph, Hull. Telephone 2019.

HOTEL ALBION
Joseph Fournier,
PROPRIETAIRE.
Rue Principale Hull.
Phone 2807.
Chambres et pension de première
classe. Salle d'échantillons pour les com-
mis voyageurs.

HOTEL ST. JAMES,
MONTREAL.
En face de la Gare Bonaventure.
Excellentes chambres et pension.
Prix modérés.
Fréd. Bouillon, Propriétaire.

HOTEL IMPERIAL
Angle des Rues du Lac et Principale,
Hull.
Situé à deux minutes de marche du
palais de justice, du bureau de poste
et des banques, pourvu des amélio-
rations les plus modernes. Salle
d'échantillons pour les commis voy-
ageurs, pension, vins et liqueurs de
première classe.
F. A. GAUTHIER, Propriétaire.

BIJOU CAFE,
SAM. CASSIDY, Prop.
Angle des rues Sparks et Metcalfe,
Ottawa.
Le rendez-vous populaire des gens
d'affaires et des sports.
Tables d'hotels repas servis à toute
heure, à la carte. Salles à dîner pri-
vées pour dames et messieurs.
Prix modérés. Entrée privée sur
la rue Sparks. SAM. CASSIDY, P.

THE WINDSOR,
Hotel populaire d'Ottawa.
Quartiers Généraux des Députés
Libéraux.
De \$2.00 Par Jour.
W. F. HART, Propriétaire.

OTTAWA HOUSE
Chs. O'Connor, Prop.
Angle des rues Main et Bridge,
Hull. Pension de première classe
\$1 par jour.

HOTEL SAINT-LOUIS,
HULL.
Excellente pension. Vastes écuries.
Rues Wright et Brewery.
Phone 3269.
OSCAR GAUTHIER, Prop.

WINDSOR HOTEL
Angle des rues Principale et Albert,
Hull, P.Q.
HAP. BOUCHER, Propriétaire.
Service de première classe. Phone
2676.

HOTEL RIENDEAU,
MONTREAL.
En face de l'Hotel-de-Ville et du
Palais de Justice de Montreal. Quel-
ques pas des bataux et des gares de
chemins de fer, 53, 50 Place Jacques-
Cartier.
J. Arthur Tanguay, Propriétaire.

LAURENTIAN HOTEL,
B. Aumond, Prop.
MANIWAKI, P.Q.
Cet hotel a été reconstruit avec
toutes les améliorations modernes.
Le Meilleur Hotel de la Gatineau.
Ecurie de louage et voitures de
pièces en connexion avec l'hotel.
Salle d'échantillons pour les commis
voyageurs.

LES LIQUEURS DOUCES DE
EUG. MIRAULT
SONT LES MEILLEURES
Demandez-les toujours.
La seule manufacture Canadienne
dans la Capitale. Les commandes
par la maille sont remplies avec
promptitude.
Rue Bideau, Ottawa.

A. ARCHAMBAULT,
PLOMBIER.
Angle des rues Wellington et
Chaudière, Hull.
Poseage d'appareils de chauffage
pour édifices publics et résidences
privées.
Travaux d'aqueduc, etc.
Réparages exécutés promptement.
Prix modérés.
Phone 4142.

DR. ED. MARTIN
Des Hôpitaux de New-York. Méde-
cine générale. Spécialement: Maladies
des yeux, des oreilles, du nez et de la
gorge. 170 rue Albert. Téléphone 3733
Hull, P. Q.

LOUIS BERTRAND
NOTAIRE.
113 Rue Principale. Argent à prêter.
Telephone HULL.

D. CHENE, jr., B. A. S.
Ingénieur Civil,
Chimiste Analyste.
168 RUE ALMA, — HULL.
TEL. 3538.

Devlin et Ste-Marie
Avocats.
Bureaux de feu le juge Rochon
rue Principale, Hull.
Phone 2976.

CHASSE ET PECHE

REGLEMENT
Temps durant lequel la chasse
et la pêche sont permises.

LICENCE DES NON RÉSIDENTS.
Les personnes non domici-
liées dans la province de Qué-
bec, qui veulent y faire la
pêche ou la chasse, doivent se
munir d'une licence dont le
coût est établi comme suit :

POUR LA CHASSE
Les personnes non domici-
liées dans la province de Québec, qui
ne sont membres
d'aucun club dûment
constitué en corpora-
tion dans la province. \$25.00

Les personnes non domici-
liées dans la pro-
vince, membres actifs
d'un club de chasse et
de pêche légalement
organisé, qui désirent
chasser sur le terri-
toire sous bail du club
auquel elles appar-
tiennent ne paieront
que..... \$10.00

POUR LA PÊCHE.
Toute personne non domici-
liée dans la pro-
vince de Québec
qu'elle soit membre
ou non d'un club lo-
cataire d'une rivière
à saumon, devra
payer..... \$25.00
pour avoir le droit
de pêcher le saumon
dans la province.
Pour les autres espè-
ces de poissons, le
non résident, s'il ne
fait partie d'aucun
club dûment consti-
tué en corporation,
devra payer..... \$10.00

Si au contraire, il est
membre actif d'un
club dûment consti-
tué en corporation,
locataire d'un terri-
toire de pêche, il de-
vra payer..... \$5.00

OBLIGATIONS DES LOCATAIRES DE DROITS DE CHASSE ET DE PÊCHE.

Le président ou le secré-
taire d'un club de chasse et de
pêche, devra, à la fin de cha-
cune des saisons de chasse et
de pêche, transmettre au Mi-
nistère des Pêcheries un état
assermenté, donnant le nom
et l'adresse de chaque personne
qui aura chassé ou pêché sur
leur territoire en spécifiant
après chaque nom, si cette per-
sonne est membre actif du
club ou non, l'honoraire payé,
etc. Ce rapport devra être fait
sur des blancs fournis par le
Ministère.

Le club sera tenu responsa-
ble de toutes les licences qui
seront ou qui auraient dû être
émises pour chasser ou pêcher
dans les limites de son terri-

toire.
Tout particulier, qu'il soit
locataire d'un territoire de
chasse et de pêche, ou de
droits de pêche dans une rivière
à saumon est également
obligé de fournir un état asser-
menté donnant le nom des
personnes ayant chassé et pê-
ché dans les limites de son ter-
ritoire, et de plus est tenu res-
ponsable des licences qui
seront émises ou qui auraient
dû l'être pour y chasser et pê-
cher.

Afin de faciliter l'émission
de ces licences, les inspecteurs
de chasse et les secrétaires des
clubs pouront, en s'adressant au
Ministère de Colonisation, des
Mines et des Pêcheries, obtenir
un certain nombre de blancs
qu'ils pourront remplir eux-
mêmes, et émettre sur paiement
du prix de la licence qui est
invariablement payable d'avance.

PÊCHE

TEMPS DE PROHIBITION

1. Saumon, du 1er juillet au
1er mars.
2. A la ligne, du 15 août au
1er février.
3. Ouananiche, du 1er octo-
bre au 30 novembre.
4. Truite tachetée de ruis-
seau, de rivière, etc.,
(salmo fontinalis), du 1er
octobre au 30 avril.
5. Grosse truite grise, longue,
(touladi salmo confinis) du
15 octobre au 1er décem-
bre.
6. Doré, longueur pas moins
de 15 pouces, du 15 avril
au 15 mai.
7. Achigan, longueur, pas
moins de 9 pouces, du 1er
avril au 15 juin.
8. Eperlan, du 1er avril au
30 juin.
9. Poisson blanc, du 10
novembre au 1er décem-
bre.
10. Maskinongé, longueur, pas
moins de 24 pouces, du 15
avril au 15 juin.
11. Esturgeon, longueur, pas
moins de 36 pouces, du
1er au 30 juin.
12. Anguille, longueur, pas
moins de 30 pouces.

Les mailles des filets ne de-
vront pas avoir moins d'un
pouce et un huitième.
N.B.—La pêche à la ligne
(canne et ligne) seule et auto-
risé dans les lacs et les rivières
sous le contrôle du gouverne-
ment de la province de Québec.
Pour toute autre espèce de
pêche, il faut un permis.

RESUMES DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOME- STEADS DU NORD-OUEST.

Toute personne se trouvant le seul
chef d'une famille ou tout individu mâle
de plus de 18 ans, pourra prendre un
quart de section de terrain de la Puis-
sance dans la Manitoba, Saskatchewan
ou Alberta.
La demande d'entrée pour homestead
doit être faite personnellement au bureau
de l'agent local ou du sous-agent du
district. Néanmoins, une entrée par pro-
curation peut être faite dans certaines
conditions par le père, mère, fils, fille,
frère ou soeur du futur colon.

DEVOIRS.—Une résidence de six
mois et la culture de la terre chaque
année, pendant trois ans. Un colon peut
demeurer à neuf milles de son homestead
sur une terre lui appartenant, d'au
moins 80 acres, et occupée par lui-
même ou par son père, mère, fils, fille,
frère ou soeur.
Dans certains districts le colon en ré-
gle peut retenir un quart de section à
côté de son homestead. Prix, \$3 l'acre.
DEVOIRS.—Une résidence de six
mois dans chacun des six ans de la date
de l'entrée du colon, comprenant le
temps requis pour gagner un homestead
et cultiver 50 acres en plus.
Un colon qui aurait forfait ses droits
de colon et ne peuvent obtenir sa pré-
emption, pourra acheter un homestead
dans certains districts. Prix, \$3 l'acre.
DEVOIRS.—Une résidence de six
mois dans chacun des trois ans, cultiver
50 acres et bâtir une maison valant \$300.
W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.
N.—La publication non autorisée de
cette annonce ne sera pas payée.

AVIS

AVIS est par le présent donné que
Stanislas Cardinal, commerçant,
Napoléon Boivin, commerçant, tous
deux du canton Amherst, comté
d'Ottawa, et Alexis Piché, cultivateur,
Pierre Piché, cultivateur et autres, de la
municipalité des cantons-unis de
Salaberry et Grandison, comté de
Terrebonne, s'adresseront à la
législature de cette province, à sa
prochaine Session, afin d'obtenir une
loi incorporant en municipalité, sous le
nom de "Municipalité de la paroisse de
Brébeuf", le territoire comprenant les
lots depuis le No 19 inclusivement
jusqu'au No 35 inclusivement du rang
8 du canton Arundel dans le comté
d'Argenteuil; les lots depuis le No 46
inclusivement jusqu'au No 66 inclusi-
vement du 1er rang du canton de
Salaberry; les lots depuis le No 79
inclusivement jusqu'au lot No 88
inclusivement du rang 2 de Salaberry;
les lots depuis le No 68 inclusivement
jusqu'au lot No 78 inclusivement du
rang 2 sub-division du canton de
Salaberry; Les lots depuis le No 157
inclusivement jusqu'au No 162 inclu-
sivement du rang 3 sub-division du
canton de Salaberry; le dit canton de
Salaberry dans le comté de Terrebonne;
les lots depuis le No 20 inclusivement
jusqu'au No 41 inclusivement du rang
8 dans le canton Amherst; les lots
depuis le No 26 inclusivement jusqu'au lot
41 inclusivement dans le rang 9 du
canton Amherst, dans le comté d'Ottawa,
et afin d'obtenir les pouvoirs nécessaires
à la municipalité projetée et afin que la
nouvelle municipalité soit annexée au
comté de Terrebonne pour toutes les
fins que de droit.
Saint-Jérôme, le 25 février 1910.
CHS. ED. MARCHAND,
Procureur des requérants.

Le ministère des Travaux publics
recevra jusqu'à 5.00 p.m., vendredi, 15 avril
1910, des soumissions pour la restaura-
tion et l'addition d'un étage aux
Magasins Militaires, Ottawa Ont., les
quelles soumissions devront être caché-
tées, adressées au soussigné, et porter
sur leur enveloppe en sus de l'adresse,
les mots: "Soumission pour la resta-
uration et l'addition d'un étage aux
Magasins Militaires, Ottawa."

On peut consulter les plans, devis, les
formules de contrat et se procurer des
formules de soumission au ministère des
Travaux publics, à Ottawa.
Les soumissionnaires ne doivent pas
oublier qu'on ne tiendra compte que des
soumissions faites sur les formules im-
primées fournies, dûment libellées, si-
gnées de la main des concurrents, avec
désignation de la nature de leur occupa-
tion et du lieu de leurs résidences; s'il
s'agit de sociétés, chaque associé
devra signer de sa main la soumission
et y inscrire la désignation précitée.
Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.)
du montant de la soumission, à l'ordre
de l'honorable ministre des Travaux
publics et accepté par une banque à
charte, devra accompagner chaque sou-
mission. Ce chèque sera confisqué si
l'entrepreneur dont la soumission aura
été acceptée refuse de signer le contrat
d'entreprise ou n'exécute pas intégrale-
ment ce contrat.

Les chèques dont on aura accompa-
gné les soumissions qui n'auront pas été
acceptées seront remis.
Le ministère ne s'engage à accepter ni
la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
NAPOLÉON TESSIER,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 24 mars 1910.
N. B.—Le ministère ne reconnaîtra
aucune note pour la publication de l'avis
ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressé-
ment autorisé cette publication.

Le ministère des Travaux publics
recevra jusqu'à 5.00 P.M., mardi, le
19 avril 1910, inclusivement, des sou-
missions pour les travaux de dragage
requis aux endroits ci-dessus mention-
nés dans la province de Québec, les
quelles soumissions devront être caché-
tées, adressées au soussigné et porter
sur leur enveloppe, en sus de l'adresse,
les mots: "Soumission pour dragage,
Québec."

Beauharnois, Berthierville, Rivière
Batiscan, Rivière Nicolet et Saint-Pierre
les Bequets, Rivière Ottawa à Green
Shoals, Havre de Québec, Rivière du
Loup (en haut), Rivière du Loup (en
bas), Rivière St-François, St-François
du Lac, Rivière St-Maurice, Rivière Sa-

Soumissions pour dragage.

Des soumissions scellées et adressées
à John F. Boulé, Greffier de la Cité,
seront reçues jusqu'à lundi, 4 Avril
1910, pour le nettoyage et arrosage du
pavé des rues du Pont, Principale et
Albert, de la Cité de Hull, du 5 Avril au
15 Novembre 1910.
Aussi pour tout l'arrosage de divers
autres Rues, tel que requis par le règle-
ment.
R. W. FARLEY,
Ingénieur de la Cité.

ESPACE RÉSERVÉ PAR M. CAR- RIERE qui vous offrira de vérita- bles "Bargains" dans les marchan- dises sèches.

guenay, Valleyfield, Rivière Yamaska,
Rivière Yamachicane.
Les soumissions devront être libellées
sur les imprimés que le ministère four-
nis à cette fin et devront porter la propre
signature des soumissionnaires.
On peut se procurer les devis et
formules de soumission combinés en
des Travaux publics à Ottawa. Les
soumissions devront comprendre le re-
sorsage des dragues et de leurs accé-
retour. On n'emploiera seulement que
les dragues enregistrées au Canada à
l'époque de la réception des soumis-
sions. Les entrepreneurs devront être
prêts à commencer les travaux dans le
cours des trente jours qui suivront la
date de l'avis les informant que leur
soumission a été acceptée.
Un chèque de six mille dollars
(\$6,000.00), à l'ordre de l'honorable mi-
nistre des Travaux publics et accepté
par une banque à charte, devra accom-
pagner chaque soumission.
Les chèques dont on aura accompa-
gné les soumissions qui n'auront pas
été acceptées seront remis.
Le ministère ne s'engage à accepter ni
la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
NAPOLÉON TESSIER,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 24 mars 1910.
N. B.—Le ministère ne reconnaîtra
aucune note pour la publication de l'avis
ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressé-
ment autorisé cette publication.

Département des Chemins de fer et Canaux du Canada.

Canaux du Saint-Laurent
Canal de Cornwall.

Des soumissions cachetées adressées
au soussigné et portant la suscription
"Soumission pour améliorer l'entrée
supérieure de l'Écluse No. 17", seront
reçues jusqu'à 16 heures de lundi, 11
avril 1910.

A compter de cette date on pourra voir
les plans, devis et formules de contrat au
bureau de l'ingénieur en chef du
Département des Chemins de fer et Ca-
naux, et au bureau de C. D. Sargent,
ingénieur résident des Canaux du Sa-
int-Laurent pour Ontario, Cornwall, Ont.,
où l'on pourra obtenir des formules de
soumission.
Les soumissionnaires seront tenus
d'accepter l'échelle de gages raisonna-
bles préparée ou qui sera préparée par
le Département du Travail, laquelle
échelle de gages formera partie du
contrat.

Les entrepreneurs devront se rappeler
que les soumissions ne seront prises en
considération que si elles sont stricte-
ment conformes aux formules imprimées
et dans le cas de sociétés commerciales,
que si elles portent la signature réelle
de la nature de l'occupation et le lieu de
résidence de chaque membre de la
société.

Chaque soumission devra être accom-
pagnée d'un chèque accepté pour une
somme de \$5,000.00, lequel chèque sera
confisqué si la personne refuse de
signer le contrat pour les travaux, aux
conditions mentionnées dans l'offre.
Ce chèque accepté ainsi envoyé sera
remis aux diverses personnes dont les
soumissions ne seront pas acceptées.
Le département ne s'engage à accepter
ni la plus basse ni aucune des soumis-
sions.

Par ordre,
L. R. JONES,
Secrétaire.
Ministère des chemins de fer et Canaux
Ottawa, 12 mars 1910.

SOUSSIONS

Des soumissions scellées et adressées
à John F. Boulé, Greffier de la Cité,
seront reçues jusqu'à lundi, 4 Avril
1910, pour le nettoyage et arrosage du
pavé des rues du Pont, Principale et
Albert, de la Cité de Hull, du 5 Avril au
15 Novembre 1910.
Aussi pour tout l'arrosage de divers
autres Rues, tel que requis par le règle-
ment.
R. W. FARLEY,
Ingénieur de la Cité.